

J'ai fait de la voile sur le lac de Ribou

Testé pour vous. Même sans la mer, Cholet ne manque pas d'activités nautiques. Notre journaliste est montée sur un catamaran pour une matinée et a hissé la grand-voile sur le plan d'eau de Ribou.

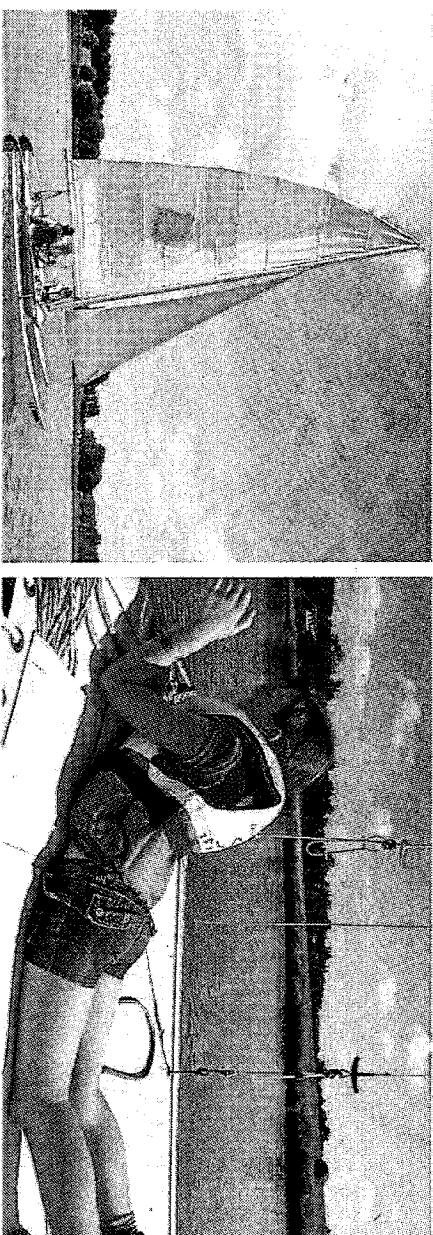
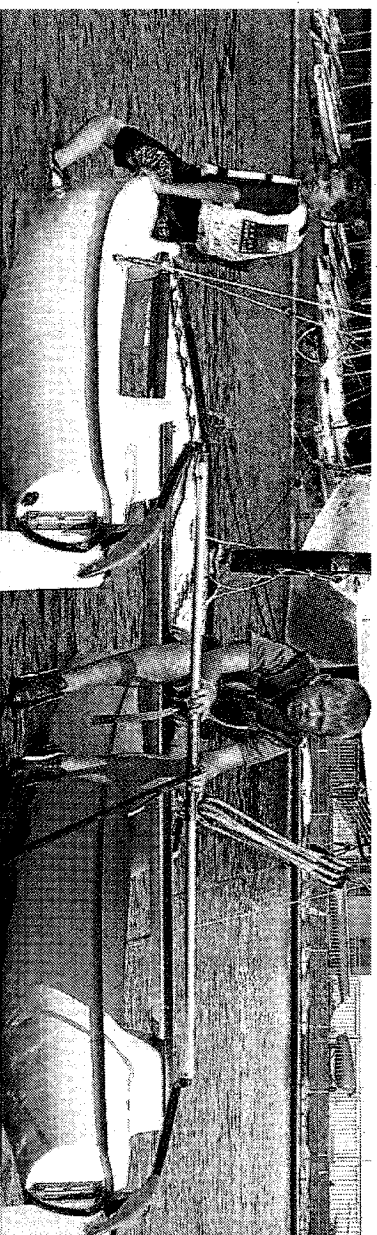
Il est 9 h 45 et le soleil brille déjà sur le lac de Ribou, réchauffant doucement l'air. Marcel Herpson, tee-shirt jaune canari et chapeau sur la tête, m'attend de pied ferme devant l'Association des régates choletaises (ARC), club de voile dont il est le trésorier.

Nous attendons des vacanciers du camping voisin, puis Marcel vérifie que nous sommes bien habillés pour faire de la voile. En gros : un short, un tee-shirt et des baskets qui ne craignent rien. Tout le monde est opérationnel, sauf moi. Je vais me changer en vitesse et rejoins la petite troupe, gilet de sauvetage sur le dos.

Nous observons Marcel gréer, c'est-à-dire équiper de voiles un petit catamaran appelé Hobbie Cat. « **Je ne vais pas trop vous embrouiller. Retenez que la corde verte, on l'appelle « bout », comme l'ensemble des cordages. Il sert pour le foc, la petite voile à l'avant du bateau. Le bout rouge, c'est pour la grand-voile. Vous avez aussi un gouvernail avec deux safrans, que l'on dirige avec un bâton ou stick.** »

J'écoute attentivement. Une fois grées, les catamarans peuvent être mis à l'eau. Il faut constituer les équipages de deux ou trois personnes selon le poids. Ma coéquipière est plutôt légère. Charline, tâches de rousseur et regard rieur, a 9 ans. Elle est venue d'Ardeche pour une semaine de camping.

On monte sur notre catamaran. Il est temps de « **tirer quelques bords** ». « **Le premier exercice, c'est de se diriger vers la bouée jaune là-bas, au milieu du plan d'eau** », nous indique Marcel.



L'avantage, quand il n'y a pas beaucoup de vent : on peut prendre ses aises sur le petit catamaran et bronzer au soleil.

Je prends la barre et Charline le bout vert, aussi appelé l'écoute, à l'avant. « **Je n'ai jamais fait de bateau. Mais j'aime bien être là, c'est marrant de voir comment on avance sur l'eau** », me confie la fillette. Et à vrai dire, au début, on avance plutôt pas mal. Nous sommes même les premières à atteindre la bouée.

Deuxième étape : aller vers une autre bouée, rouge « **comme une grosse cerise** », selon Charline. Problème, nous faisons désormais du surplace, car il n'y a plus de vent du tout. Ma petite coéquipière essaye de nous faire avancer avec ses pieds, en vain. Marcel passe en bateau pneumatique à moteur, à côté de nous. « **Bon, ça n'arrive pas souvent, mais là, ce n'est pas une super matinée pour naviguer.** »

Encore deux ou trois bouées à passer et il est déjà midi, l'heure de rentrer au « port » et de dégréer nos navires. Même si les sensations manquaient, à cause du faible vent, on s'est quand même amusé. Vu de l'eau, le lac de Ribou est agréable malgré, sur la surface de l'eau, une fine pellicule d'algues vertes dues aux nitrates. Et Charline et moi, nous sommes prêtes à retenter l'expérience.

Marie FOULT.

2013

C'est le nombre de personnes qui peuvent monter sur un Hobie Cat 16, petit catamaran utilisé notamment pour l'initiation à la voile. Le nombre de personnes varie selon leur poids et la force du vent.

« Nous avons une bonne flotte »

Trois questions à...

Marcel Herpson, trésorier de l'Association des régates choletaises.

Comment est né le club de voile de Cholet ?

Le club est né en 1959. Des Choletais qui faisaient de la voile et qui voulaient un endroit proche pour naviguer l'ont créé. Ils ont creusé le port. Il n'y avait rien autour à l'époque. Et depuis, il existe toujours !

De quoi se compose votre flotte pour naviguer sur le lac de Ribou ?

Le club possède sept catamarans, une dizaine de planches à voile, plusieurs bateaux de type dériveur (Lasser ou Topazi), un petit voilier, un Sun 2000. Nous reprenons ces bateaux d'occasion et nous rachetons des voiles neuves. Cette flotte,



Marcel Herpson, trésorier de l'ARC.

correcte, représente un bon panel pour naviguer sur le plan d'eau de Ribou.

À partir de quel âge peut-on pratiquer la voile ?

Nous apprenons généralement à naviguer aux enfants dès 8 ans, à condition qu'ils sachent nager et qu'ils n'aient pas peur. Si le bateau dessale (qu'il se renverse), il faut que les enfants puissent s'immerger dans l'eau en toute confiance, même s'ils portent toujours un gilet de sauvetage.

Feeling

Pour Marcel Herpson, la voile est un sport qui fonctionne beaucoup au feeling. « On voit tout de suite les gens qui sont à l'aise sur un bateau ou pas. Il m'arrive d'avoir des élèves ou des vacanciers qui, au bout de deux séances, ont déjà compris et retenu les bases de la navigation. »

« J'aime regarder la façon dont on avance sur l'eau : on glisse tout doucement, en silence. »

Charline, Ardéchoise de 9 ans, après quelques minutes à bord.

On peut naviguer toute l'année

Pendant la période estivale, on peut louer du matériel tous les jours et prendre un cours si un moniteur est disponible (10 € en plus). Une heure de location de catamaran coûte 18 €.

Du 28 juillet au 22 août, le club de voile propose des stages d'une semaine pour enfants et ados, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, pour 120 €.

L'ARC dispose d'une convention avec le camping de Ribou qui lui envoie des clients le mardi matin et le jeudi matin l'été, mais également avec le Cisca (centre d'initiation aux sports de plein air) qui propose des stages

pour 120 € la semaine (du lundi au vendredi, repas inclus).

Pour ceux qui veulent naviguer à l'année, le club de voile est ouvert tous les samedis, de 14 h à 17 h. Pour les enfants et les adolescents, l'école de voile, encadrée par un moniteur fédéral, ouvre ses portes le mercredi après-midi pendant l'année scolaire. L'inscription coûte 211 € (licence, matériel et cours de voile inclus) pour l'année 2014-2015.

ARC, port de Ribou. Tél. 02 41 71 17 90 ; site internet : www.archoletaises.wordpress.com